



Cinq ans d'engagement civique réussi

La Maison familiale rurale La Rousselière a été la première MFR de France à obtenir l'agrément pour accueillir des jeunes dans le dispositif du service civique. En effet, en 2010, une loi a créé ce dispositif. Cet engagement de jeunes de 16 à 25 ans au service de l'intérêt général, fête dans quelques jours ses cinq ans.

Fort de ce succès, aujourd'hui, l'ensemble des MFR de Maine-et-Loire peut accueillir des volontaires dans ce dispositif dans ses murs. Missionnés par l'Etat dans 9 domaines d'intervention jugés prioritaires : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire

et citoyenneté, santé, solidarité, sport, les jeunes ont pu saisir l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général au sein de la MFR.

20 jeunes volontaires
Près de 20 jeunes ont déjà profité des missions confiées par le Centre de formation pour accompagner les élèves et apprentis dans le cadre de leur scolarité. Les volontaires indemnisés par l'Etat ont également profité des sorties professionnelles pour visiter les entreprises du territoire et même des voyages en Europe organisés par le CFA de l'établissement (Italie, Espagne, Allemagne).

Le dispositif du service civique a

largement nourri les débats après les attentats de Charlie Hebdo sur la question de la remise à jour d'un service militaire civique. Les jeunes volontaires engagés dans les associations dans le cadre du service civique ont su trouver des réponses à leur projet de vie. La MFR a ouvert ce dispositif aux ressortissants européens et a également accueilli des jeunes Espagnoles pour partager avec les jeunes Saumurois des expériences de cultures européennes différentes.